

RAPPORT SUR LE SONDAGE AUPRÈS DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ET DES MEMBRES DU CORPS PROFESSORAL AUTOCHTONES EN SCIENCES INFIRMIÈRES

2023–2024

Effectifs infirmiers autorisés,
production canadienne :
nouvelle offre potentielle

Janvier 2026



CASN
ACESI





Ce rapport a été préparé par l'ACESI pour fournir de l'information sur un ou des sujets précis.

Les idées et les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du conseil d'administration de l'ACESI.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ce document, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transcrire, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou affiché sur tout site Web, FTP ou semblable sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Note : Les titres de compétences (diplômes et grades universitaires) ne sont pas traduits; ils sont publiés dans leur langue originale, tels qu'ils ont été soumis.

© 2026 Canadian Indigenous Nurses Association et Association canadienne des écoles de sciences infirmières

Association canadienne des écoles de sciences infirmières

200-1, promenade Antares

Ottawa, ON K2E 8C4

Tél. : 613 235-3150

Téléc. : 613 235-4476

Site Web : www.casn.ca

ISBN édition électronique : 978-1-989648-83-4

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	4
INTRODUCTION	5
CONTEXTE	5
COLLECTE, PARTAGE ET PROPRIÉTÉ DES DONNÉES.....	6
MISE EN ŒUVRE	6
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LES EFFECTIFS DES ÉTUDIANTS ET DU CORPS PROFESSORAL 2023–2024	7
DONNÉES SUR LES ADMISSIONS ET LES INSCRIPTIONS D'ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS AINSI QUE LES DIPLOMÉES ET DIPLOMÉS AUTOCHTONES PAR PROGRAMME.....	7
PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT	8
PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT POUR LES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DÉJÀ AUTORISÉS.....	8
PROGRAMMES POUR LES INFIRMIÈRES PRATICIENNES ET INFIRMIERS PRATICIENS (IP).....	9
PROGRAMMES DE MAÎTRISE	10
PROGRAMMES DE DOCTORAT.....	11
MÉTHODES POUR DÉTERMINER LE NOMBRE D'ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS AUTOCHTONES EN SCIENCES INFIRMIÈRES	12
NOMBRE DE MEMBRES DU CORPS PROFESSORAL AUTOCHTONES EN SCIENCES INFIRMIÈRES, 2024	13
RECRUTEMENT ET RÉTENTION D'ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ET DE MEMBRES DU CORPS PROFESSORAL AUTOCHTONES EN SCIENCES INFIRMIÈRES	13
DISCUSSION	14
RÉFÉRENCES	15

Remerciements

L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) et l'Association des infirmiers et des infirmières autochtones du Canada (CINA) reconnaissent avec gratitude la contribution, l'expertise offerte et le temps consacré par les personnes participant à l'élaboration de ce Sondage auprès des étudiantes, étudiants et des membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières. Nous tenons particulièrement à remercier les membres du comité consultatif pour leur engagement et leurs conseils tout au long de ce processus.

Comité consultatif sur le sondage auprès des étudiantes, étudiants et des membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières, 2020–2022

Marilee A. Nowgesic, Présidente et directrice générale	Association des infirmiers et des infirmières autochtones du Canada (CINA)
Lisa (Mona) Bourque Bearskin, RN, PhD	Thompson Rivers University
Gaylene Potter, RN, BN, MSN	Red Deer College
Michelle-Marie Spadoni, RN, MA (N), DNP	Lakehead University
Netha Dyck, RN, EdD, CHE	University of Manitoba
Tina Ticao, RN	Nunavut Arctic College
Angelina Heer	University of New Brunswick
Paula Verbrugghe (coordonnatrice de stages)	Fanshawe College
Monika Shukla (facilitatrice de programme)	Fanshawe College
Rachel Radyk, RPN (RN), BAComMS, BScN, MScN Student (étudiante à la maîtrise en sciences infirmières)	Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada
Cole Woytiuk, RN	Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada
Leah Carrier	Dalhousie University
Shubie Chetty, BScN, MScN	Services aux Autochtones Canada
Aîné Terry McKay	Ottawa Aboriginal Coalition
Aînée Irene Compton	Ottawa Aboriginal Coalition
Darcy Diachinsky, RN	Alberta Health Services
Jasmine Gordon, RN	Aurora College
Isabelle Wallace, RN, MSN	Madawaska Maliseet First Nation Health Center
Jessy Dame, RN(c), MSN	Chercheur indépendant
Sheila Blackstock, RN, PhD, MScN, COHN	Thompson Rivers University

Introduction

En décembre 2020, l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI), en partenariat avec l'association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada (CINA), a reçu un financement de Services aux Autochtones Canada pour préparer et lancer un sondage annuel visant à surveiller les progrès des écoles de sciences infirmières du Canada quant au nombre de membres du corps professoral en sciences infirmières qui s'identifient comme autochtones (Premières Nations, Inuit et Métis) employés au Canada ainsi qu'à l'inscription d'étudiantes et étudiants en sciences infirmières s'identifiant comme tels.

Le sondage a été réalisé en tant que complément à l'Enquête nationale sur les effectifs des étudiants et du corps professoral de l'ACESI, qui fournit à la communauté infirmière, aux employeurs et à d'autres intervenants clés des renseignements à jour sur le nombre de futures infirmières et infirmiers et de leurs enseignantes et enseignants. Ce sondage, d'abord proposé par l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, puis géré par l'ACESI à partir de 2007, est utilisé pour collecter des données depuis 1963. Par l'entremise de ce sondage, nous voulons créer un mécanisme pour recueillir et diffuser des données longitudinales de grande qualité qui favoriseront l'évaluation et le suivi du recrutement et de la rétention des étudiantes et étudiants et des membres du corps professoral autochtones à l'échelle du pays.

Contexte

Le rapport de la Commission de vérité et réconciliation (CVR, 2015) demande aux institutions canadiennes et à tous les paliers gouvernementaux de prendre des mesures pour s'attaquer aux séquelles des pensionnats et faire progresser la réconciliation. L'appel à l'action 23 demande une augmentation du nombre de professionnels de la santé autochtones. Les infirmières et infirmiers représentent la profession la santé la plus grande dans toutes les juridictions au Canada. Cependant, les peuples autochtones sont sous-représentés dans les soins infirmiers et la formation en sciences infirmières. Ces actions sont inextricablement liées, car l'augmentation du nombre de professionnels de la santé autochtones nécessite des changements fondamentaux au système de formation.

En 2017, « les écoles membres de l'ACESI ont unanimement adopté [...] une motion en réponse aux appels à l'action en matière de formation en sciences infirmières » (ACESI, 2020), ce qui a incité la création d'un groupe d'études conjoint ACESI-CINA qui visait à soutenir la réactivité des infirmières et infirmiers enseignants aux appels à l'action de la CVR. En tant que porte-parole national de la formation en sciences infirmières et organisme qui établit les normes des pratiques exemplaires en matière de formation, le rôle de l'ACESI était de fournir des conseils détaillés sur les mesures pratiques que chaque école de sciences infirmières pourrait prendre. En 2020, l'ACESI a publié le [Cadre stratégique en matière de formation infirmière, en réponse aux appels à l'action](#).

Alors que le cadre de l'ACESI met l'accent sur les stratégies permettant aux écoles de sciences infirmières d'augmenter le nombre d'étudiantes et étudiants autochtones dans leurs programmes et d'appuyer leur rétention, l'ACESI, la CINA, les gouvernements et d'autres intervenants clés manquent de données systématiquement recueillies pour évaluer si des progrès sont réalisés dans l'augmentation du nombre d'infirmières et infirmiers et de membres

du corps professoral autochtones. En 2020, l'ACESI et la CINA ont soumis une proposition à Services aux Autochtones Canada (SAC) dans le but de créer un sondage complémentaire à son enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux et ainsi recueillir des données sur le nombre d'étudiantes et étudiants autochtones accédant aux programmes de formation en sciences infirmières et de diplômées et diplômés autochtones au baccalauréat et aux cycles supérieurs de ces programmes, ainsi que des données sur le nombre de membres du corps professoral de sciences infirmières autochtones. Des informations supplémentaires sur le développement du sondage peuvent être trouvées dans le premier rapport sur le sondage auprès des étudiantes et étudiants et des membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières publié en 2022 (CINA et ACESI, 2022).

Collecte, partage et propriété des données

Le principe de la souveraineté des données autochtones, qui reconnaît l'autorité des peuples autochtones sur la collecte et l'utilisation de leurs données et de leurs connaissances (Walter et al., 2021), a été utilisé pour guider l'élaboration et la réalisation du sondage. La CINA, l'ACESI et le comité consultatif ont élaboré conjointement les questions du sondage.

L'ACESI a recueilli les données auprès des écoles de sciences infirmières étant donné qu'une enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux était déjà en place. Une entente de partage de données entre l'ACESI et la CINA a été signée détaillant le partenariat : l'ACESI recueille et stocke les données sur son serveur sécurisé et partage avec la CINA les données agrégées en réponse aux questions du sondage. L'ACESI n'est pas autorisée à rendre compte des réponses au sondage auprès des étudiantes et étudiants et des membres du corps professoral autochtones sans l'autorisation expresse de la CINA, à qui les données appartiennent.

Mise en œuvre

Le sondage auprès des étudiantes et étudiants et des membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières est administré parallèlement à l'enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux de l'ACESI. Un sondage complémentaire distinct avec les questions pour les étudiantes et étudiants et membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières a été élaboré en 2021. Le sondage est administré en ligne à l'aide de [Qualtrics](#).

Pour l'année 2020–2021, le sondage, ouvert de janvier à septembre 2022, a été envoyé aux 137 écoles de sciences infirmières canadiennes offrant un programme préalable menant à l'admission à la profession (PAP). Ce programme permet aux diplômées et diplômés de postuler à l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière ou infirmier autorisé, ainsi qu'à des programmes de baccalauréat pour les infirmières et infirmiers déjà autorisés ou des formations supérieures.

Pour l'année 2021–2022, le sondage a été envoyé aux 137 écoles de sciences infirmières canadiennes offrant un programme préalable menant à l'admission à la profession (PAP) permettant aux diplômées et diplômés de postuler à l'inscription ou l'autorisation initiale en tant qu'infirmière ou infirmier autorisé, ainsi qu'à des programmes de baccalauréat pour les infirmières et infirmiers déjà autorisés, aux programmes de formation des infirmières et infirmiers

praticiens, ou des formations de cycle supérieures pour les infirmières et infirmiers autorisés. Le sondage a été ouvert de janvier à septembre 2023.

Pour l'année 2022–2023, le sondage a été envoyé aux 137 écoles de sciences infirmières canadiennes offrant un programme préalable menant à l'admission à la profession (PAP) (permettant aux diplômées et diplômés de postuler à l'inscription ou l'autorisation initiale en tant qu'infirmière ou infirmier autorisé), aux programmes de baccalauréat pour les infirmières et infirmiers déjà autorisés, aux programmes de formation des infirmières et infirmiers praticiens, ou des formations de cycle supérieures pour les infirmières et infirmiers autorisés. Le sondage était ouvert de janvier à septembre 2023.

Pour l'année 2023–2024, le sondage a été envoyé aux 144 écoles de sciences infirmières canadiennes offrant un programme préalable menant à l'admission à la profession (PAP) (permettant aux diplômées et diplômés de postuler à l'inscription ou l'autorisation initiale en tant qu'infirmière ou infirmier autorisé), aux programmes de baccalauréat pour les infirmières et infirmiers déjà autorisés, aux programmes de formation des infirmières et infirmiers praticiens, ou des formations de cycle supérieures pour les infirmières et infirmiers autorisés. Le sondage était ouvert de janvier à septembre 2024.

Résultats de l'enquête nationale sur les effectifs des étudiantes et du corps professoral 2023–2024

Au total, 94 des 144 écoles ont répondu au sondage, y compris 81 des 92 membres possibles de l'ACESI. Dix des 94 écoles étaient des cégeps. Compte tenu du faible taux de participation de ces derniers, la CINA et l'ACESI n'ont pas inclus les données dans ce rapport. Les taux de réponse sont donc calculés pour les 100 écoles de sciences infirmières offrant des programmes de baccalauréat et d'études supérieures.

Pour préserver la confidentialité, les données des provinces et des territoires ayant une seule école de sciences infirmières ont été filtrées des graphiques ci-dessous.

Données sur les admissions et les inscriptions d'étudiantes et étudiants ainsi que les diplômées et diplômés autochtones par programme

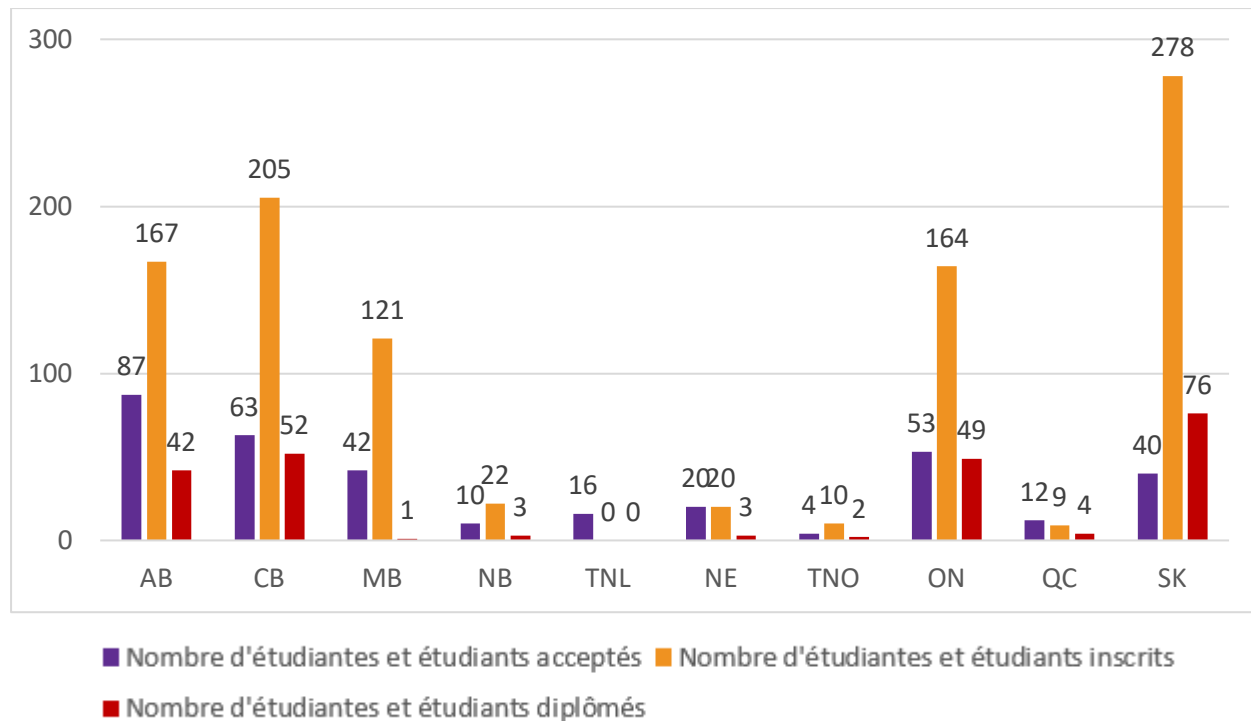
Cette section du rapport présente les données sur les admissions et les inscriptions d'étudiantes et étudiants ainsi que les diplômées et diplômés autochtones en sciences infirmières par type de programme. Les données globales sur les admissions et les inscriptions d'étudiantes et étudiants ainsi que les diplômées et diplômés autochtones en sciences infirmières par type de programme se trouvent dans le rapport 2023–2024 de l'ACESI [*Statistiques sur la formation d'infirmières et infirmiers au Canada*](#). **Seules les étudiantes et étudiants qui se sont identifiés comme autochtones dans les écoles de sciences infirmières sont incluses dans ce rapport.** En raison de la variabilité du choix des étudiantes et étudiants de s'identifier comme autochtones, les résultats présentés dans ce rapport ne reflètent pas avec exactitude le nombre total d'étudiantes et étudiants autochtones dans les programmes de formation en sciences infirmières.

Les données d'admission et d'inscription sont rapportées par année universitaire (de septembre 2023 à août 2024). Les données sur les diplômées et diplômés sont rapportées par année civile (de janvier à décembre 2024).

Programmes de baccalauréat

Le taux de réponse des écoles concernant les données sur les admissions et les inscriptions des étudiantes et étudiants ainsi que les diplômées et diplômés autochtones autodéclarés au programme de baccalauréat 2023–2024 variait de 62 à 67 %.

Le nombre total d'étudiantes et étudiants autochtones autodéclarés admis à un programme de baccalauréat au Canada était de 348. Le nombre total d'étudiantes et étudiants inscrits était de 1 001. Le nombre total de diplômées et diplômés était de 233.



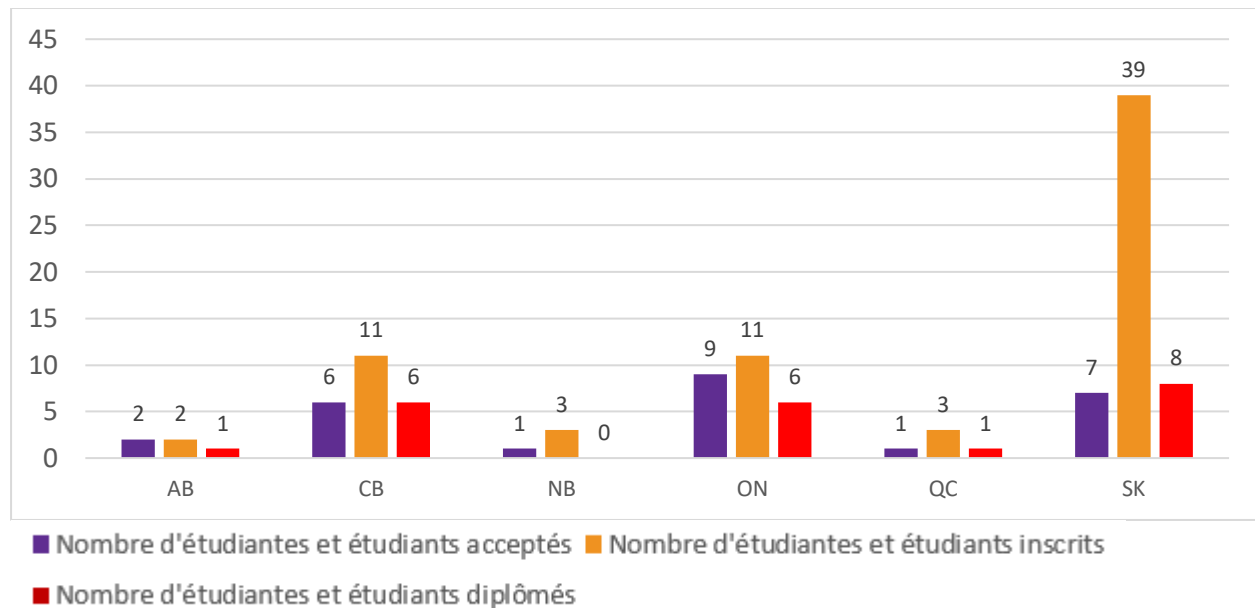
Programmes de baccalauréat pour les infirmières et infirmiers déjà autorisés

Le nombre total d'étudiantes et étudiants autochtones autodéclarés admis à un programme de baccalauréat pour les infirmières et infirmiers déjà autorisés au Canada était de 20. Le nombre total d'étudiantes et étudiants inscrits était de 104. Le nombre total de diplômées et diplômés était de 16. Le taux de réponse pour ces questions était de 90,1 %.

Programmes pour les infirmières praticiennes et infirmiers praticiens (IP)

Le taux de réponse des écoles concernant les données sur les admissions et les inscriptions des étudiantes et étudiants ainsi que les diplômées et diplômés autochtones autodéclarés au programme pour les IP 2023–2024 était 84,4 %.

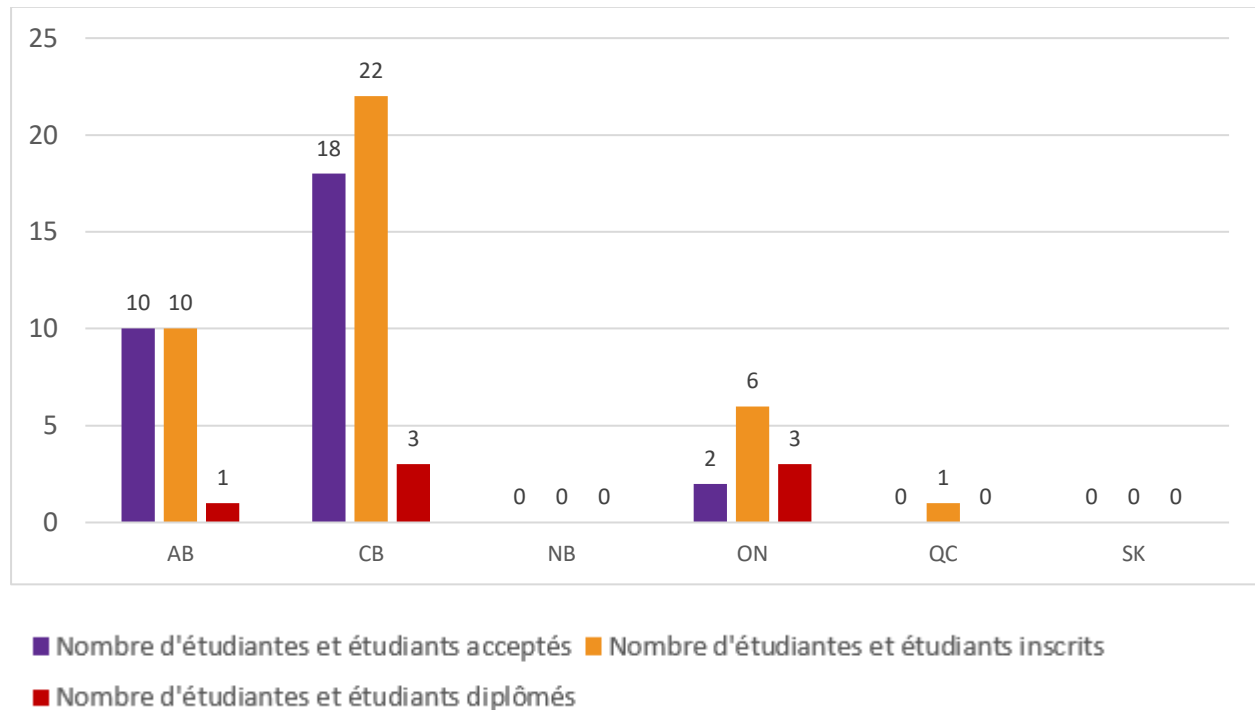
Le nombre total d'étudiantes et étudiants autochtones autodéclarés admis à un programme IP au Canada était 32. Le nombre total d'étudiantes et étudiants inscrits était de 78. Le nombre total de diplômées et diplômés était de 22.



Programmes de maîtrise

Le taux de réponse des écoles concernant les données sur les admissions et les inscriptions des étudiantes et étudiants ainsi que les diplômées et diplômés autochtones autodéclarés au programme de maîtrise 2023–2024 était de 81,6 %.

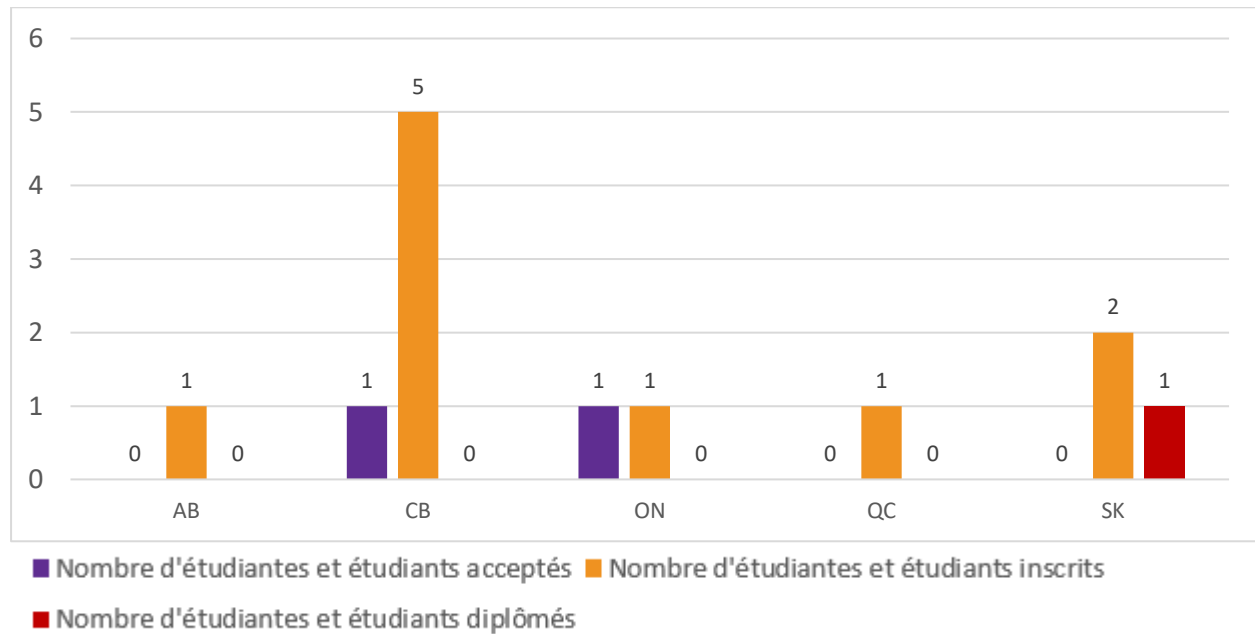
Le nombre total d'étudiantes et étudiants autochtones autodéclarés admis à un programme de maîtrise au Canada était de 32. Le nombre total d'étudiantes et étudiants inscrits était de 43. Le nombre total de diplômées et diplômés était de 9.



Programmes de doctorat

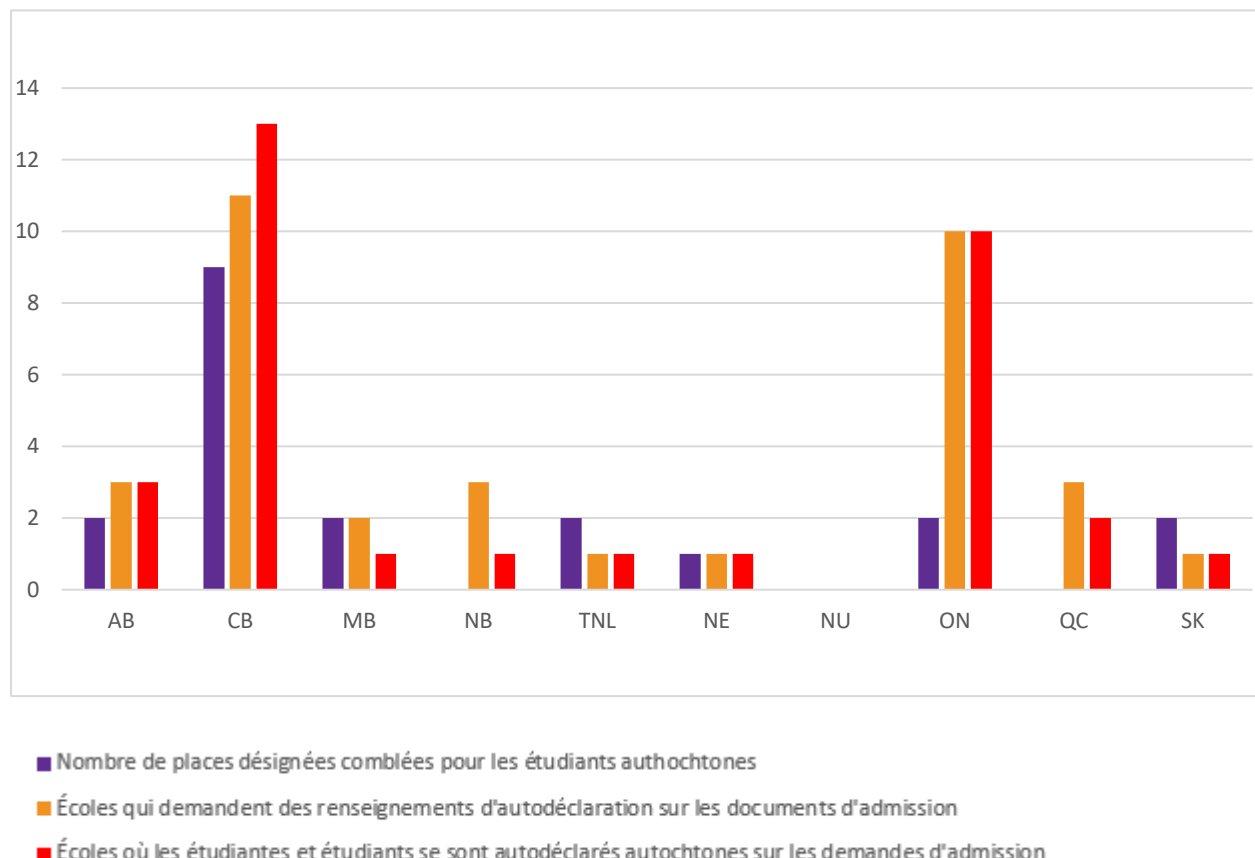
Le taux de réponse des écoles concernant les données sur les admissions et les inscriptions des étudiantes et étudiants ainsi que les diplômées et diplômés autochtones autodéclarés au programme de doctorat (Ph. D. et programmes de doctorat professionnel en sciences infirmières) 2023–2024 était de 90,9 %.

Le nombre total d'étudiantes et étudiants autochtones autodéclarés admis à un programme de doctorat au Canada était de 2. Le nombre total d'étudiantes et étudiants inscrits était de 11. Le nombre total de diplômées et diplômés était de 1.



Méthodes pour déterminer le nombre d'étudiantes et étudiants autochtones en sciences infirmières

On a demandé aux écoles de fournir des détails sur la façon dont elles déterminaient le nombre d'étudiantes et étudiants autochtones en sciences infirmières dans leurs programmes. Le taux de réponse à cette question était de 76 %. Parmi les écoles qui ont répondu, 14 % ont indiqué qu'elles ne recueillent pas ces données. Les écoles restantes ont indiqué qu'elles avaient déterminé ce nombre en utilisant une combinaison du nombre de places désignées occupées et des étudiantes et étudiants qui se sont déclarés sur les documents de l'école de sciences infirmières ou de l'établissement.



Nombre de membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières, 2024

Le corps professoral en sciences infirmières englobe différents types d'enseignantes en sciences infirmières. Aux fins de ce rapport :

- « Membre permanente du corps professoral » fait référence à des membres permanentes à temps plein ou à temps partiel du corps professoral qui enseignent des cours de sciences infirmières.
- « Membres contractuels du corps professoral à long terme » désigne les membres du corps professoral titulaires de contrats d'une année universitaire ou plus qui enseignent des cours de sciences infirmières.
- « Membres contractuels du corps professoral à court terme » désigne les membres du corps professoral qui détiennent des contrats de moins d'une année universitaire et qui enseignent des cours de sciences infirmières.
- « Membres du corps professoral en science infirmière » et « membres du corps professoral » font référence à tout ce qui précède.

Nombre de membres du corps professoral autochtones par statut d'emploi, 2024

Catégorie de membre du corps professoral	Nombre total de membres du corps professoral	Nombre de membres du corps professoral autochtones déclarés	Pourcentage des membres du corps professoral se déclarant autochtones
Membres permanents du corps professoral	3 003	68	2,3
Membres contractuels du corps professoral à long terme	656	20	3,0
Membres contractuels du corps professoral à court terme	6 594	41	0,6

Recrutement et rétention d'étudiantes et étudiants et de membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières

On a posé aux écoles de sciences infirmières trois questions concernant le recrutement et la rétention des étudiantes et étudiants et des membres du corps professoral autochtones. Les écoles ont reçu une variété d'options et pouvaient indiquer toutes les stratégies utilisées par l'école, en plus de pouvoir soumettre des stratégies non répertoriées. Les répondants avaient également la possibilité d'indiquer « aucune des réponses ci-dessus ».

Les répondants ont été interrogés sur les structures et les politiques mises en place pour soutenir le recrutement et la rétention d'étudiantes et étudiants et de membres du corps professoral autochtones. La majorité des écoles (76 %, n = 76) ont répondu à la question, tandis que 7 % ont déclaré n'avoir aucune politique ni structure en place. Les autres répondants ont déclaré avoir plusieurs structures et politiques en place. Les stratégies les plus fréquemment utilisées par les

répondants comprenaient un comité axé sur l'augmentation du recrutement et de la rétention ainsi qu'une politique scolaire sur la lutte contre le racisme, la diversité et l'équité.

Interrogées sur les stratégies et les soutiens utilisés par le programme de formation en sciences infirmières pour accroître la rétention des étudiantes et étudiants autochtones, 76 % (n = 76) des écoles ont répondu. Les stratégies et les soutiens les plus courants offerts par les écoles comprennent des bourses d'études ou d'aides financières pour soutenir les étudiantes et étudiants autochtones (52 écoles), des programmes de soutien par les pairs (37 écoles), et une association ou un groupe d'étudiantes et étudiants autochtones (38 écoles). Parmi les écoles qui ont répondu, 19 ont affirmé utiliser « d'autres » stratégies, le plus souvent en ayant des Aînés en résidence et des centres autochtones sur le campus. Parmi les répondants, 7 % ont déclaré n'avoir aucune stratégie ni aucun soutien en place pour augmenter la rétention.

En ce qui concerne le soutien au recrutement et à la rétention des membres du corps professoral autochtones, 71 % (n = 71) des écoles ont répondu. Un total de 21 % (n = 21) ont déclaré n'avoir aucune stratégie en place. L'inclusion de suggestions et commentaires des Aînés et des membres de la communauté concernant les programmes d'études et le soutien à l'utilisation d'une pédagogie autochtone ont été majoritairement sélectionnés par les répondants.

Discussion

Les résultats du sondage 2023–2024 auprès des étudiantes et étudiants et membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières sont conformes aux thèmes identifiés par les groupes de discussion des membres du corps professoral/administratrices et administrateurs et des étudiantes et étudiants au cours de la phase exploratoire du projet (CINA et ACESI, 2022). Bien qu'une collecte continue de données soit nécessaire pour identifier les tendances, il est clair qu'il y a un manque de données précises relatives aux étudiantes et étudiants. En raison de la variation dans la façon dont les écoles recueillent les données sur les inscriptions (et certaines écoles ne les recueillent pas du tout), il est difficile de déterminer le nombre réel d'étudiantes et étudiants autochtones qui sont admises, inscrites et diplômées de divers programmes de formation en sciences infirmières. L'autoidentification en tant qu'étudiante ou étudiant autochtone ne se produit pas systématiquement et constitue donc un obstacle à l'exactitude des chiffres relatifs à l'inscription. Des résultats semblables sont observés concernant le nombre de membres du corps professoral déclarés. De nombreux membres du corps professoral autochtones actuels et potentiels choisissent de ne pas s'identifier, ce qui a une incidence sur l'exactitude des données. Les stratégies de recrutement et de rétention des étudiantes et étudiants et des membres du corps professoral doivent être culturellement sûres et nécessitent la reconnaissance et l'intégration des connaissances autochtones dans la communauté scolaire, les ressources étudiantes et les programmes d'études.

Au fur et à mesure que le sondage auprès des étudiantes et étudiants et membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières continuera d'être offert, on espère que les données recueillies deviendront plus solides afin que les tendances en matière d'admissions et d'inscriptions d'étudiantes et étudiants, et de diplômées et diplômés autochtones ainsi que le nombre de membres du corps professoral autochtones puissent être cernées et utilisées pour influencer les politiques visant à répondre avec succès à l'appel à l'action 23 de la CRV.

Cependant, les statistiques relatives aux inscriptions d'étudiantes et étudiants autochtones et au nombre de membres du corps professoral autochtones ne doivent pas être considérées sans contexte. À elles seules, ces données n'indiquent pas l'expérience des personnes autochtones dans leurs écoles de sciences infirmières. Bien qu'il soit de la plus haute importance que le nombre d'étudiantes et étudiants et de membres du corps professoral autochtones augmente, il est essentiel que les écoles veillent à ce que leur expérience soit positive. La recherche à l'appui de l'élaboration de telles stratégies devrait être une priorité urgente pour les universitaires et les écoles de sciences infirmières.

Références

- Association canadienne des écoles de sciences infirmières. (2020). *Cadre stratégique en matière de formation infirmière en réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation*. <https://www.casn.ca/wp-content/uploads/2020/11/FR-TRC-RESPONSE-STRATEGIES-FOR-NURSING-EDUCATIONTRC-Discussion-Paper-Revised-date-Final.pdf>
- Canadian Indigenous Nurses Association et Canadian Association of Schools of Nursing. (2022). *Rapport sur le sondage auprès des étudiantes et des membres du corps professoral autochtones en sciences infirmières, 2020–2021*. <https://www.casn.ca/fr/2022/12/rapport-sur-le-sondage-aupres-des-etudiantes-et-des-membres-du-corps-professoral-autochtones-en-sciences-infirmieres-2020-2021/>
- Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*. https://nctr.ca/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l-Action_French.pdf
- Walter, M., Kukutai, T., Russo Carroll, S. et Rodriguez-Lonebear, D. (dir.). (2021). *Indigenous data sovereignty and policy*. Routledge.